



Véronique Tuffal-Nerson

Membres ou anciens membres du Conseil de l'Ordre des avocats au Barreau de Paris, chacun riche de son expérience et de sa sensibilité personnelle, les candidats du collège ordinal Paris qui se présenteront au suffrage de leur Conseil de l'Ordre le 21 novembre prochain ont vocation à contribuer aux travaux et à l'action du Conseil National des Barreaux en apportant à la réflexion commune les idées de chacun et les spécificités du barreau parisien. Comme tous les membres élus au Conseil National des Barreaux, ils participeront efficacement à la représentation et à la défense des intérêts de toute la profession. Quels que soient les noms de ceux qui auront l'honneur et la charge de représenter le Barreau de Paris, les candidats à l'élection du collège ordinal Paris affirment, ensemble, leur volonté commune de défendre et servir leur profession et l'ensemble des avocats de France.

Biographie expresse :

- Prestation de serment le 19 décembre 1979, 59 ans.
- Associée fondatrice de TNDA (Tuffal-Nerson Douarre & Associés)
- Spécialiste en droit du travail, droit de la sécurité sociale et de la protection sociale
- Secrétaire de la Conférence du Stage (1981)
- Ancien Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris (1995-1997)
- Administrateur de l'ANAAFA (1997-2003)
- Conseiller Prud'homal au Conseil des Prud'hommes de Paris (2002-2007)
- Médiateur
- Déléguée de la Caisse Nationale des Barreaux Français (2005-2010)
- Ancien Membre du Conseil National des Barreaux (2003-2005)
- Membre du Conseil National des Barreaux (2015-2017)
- Administrateur de l'EFB